

Commission du programme du 2 février 2017

Premiers échanges pour la construction du 11^e programme

- Un document de présentation touffu, peu explicite et envoyé tardivement aux administrateurs, entraînant beaucoup de questions de compréhension en séance ;
- Du coup, un temps limité laissé à la discussion.
- Un seul « vrai » scénario proposé, incluant une réduction du plafond d'emploi de 2% par an (scénario 1) plus le même scénario avec ponction budgétaire de l'Etat (scénario 2).

Cette commission du programme n'a pas vraiment engagé le débat d'orientation auquel on aurait dû s'attendre, ni sur le fond, ni sur les moyens !

Ce qu'il faut retenir :

En ce qui concerne le budget général de l'agence pour le 11^e programme.

- ✓ Une baisse de 78 M€ de notre budget 11^e programme par rapport au 10^e programme si on part sur un maintien des taux de redevances actuels et du fait de l'érosion des assiettes. L'option d'augmentation des taux a été peu discutée. Dans une première approche, les administrateurs qui se sont exprimés n'y seraient pas favorables.
- ✓ Un retour des prêts et avances au cours du 11^e programme de 79 M€ alors qu'il était de 251 M€ au 10^e programme. Le différentiel représente autant que l'on ne peut engager dans des aides.
- ✓ Un montant gagé sur le 11^e programme au titre des aides du 10^e programme de 856 M€ alors qu'il était de 648 M€ du 10^e programme pour le 9^e programme. Une fois encore, c'est 210 M€ qui ne pourront être investis dans des aides sur le 11^e programme par rapport au 10^e programme.

Compte-tenu de ce qui précède, le budget annuel d'intervention ressortirait à 440 M€ au 11^e programme (scénario 1) quand il était de 515 M€ en moyenne au 10^e programme, si l'Etat arrête sa ponction budgétaire. Par contre, si l'Etat poursuit son prélèvement au même niveau, le budget aides de l'agence passerait à 390 M€ annuels (scénario 2).

Compte tenu des positions déjà exprimées par les administrateurs, nous avons indiqué que le scénario avec ponction budgétaire de l'Etat n'était pas envisageable.

Pour la première fois de son existence, l'agence n'envisage qu'un scénario récessif pour le prochain programme.

Cette construction du programme n'est pas acceptable.

Nous souhaitons un autre scénario plus ambitieux.

Pour ce qui est du budget intervention, quelques soient les scénarii proposés et vu les montants d'autorisations d'engagement à garder pour le financement des actions du programme de mesure (1 450 M€ sur 6 ans), les actions hors PDM devront être très fortement réduites (désimperméabilisation, conversion à l'AB, ZH, économies d'eau, animation, primes...).

Quant aux pistes d'intervention possibles au 11^e programme, il est à noter :

- ✓ Sur la biodiversité : que le cadrage sur la politique d'intervention que devra porter l'agence – et même l'agence française de la biodiversité ! – n'est toujours pas arrêté.
- ✓ Que si l'agence devra s'investir sur de nouveaux sujets, les administrateurs qui se sont exprimés, ont indiqué que les interventions de notre établissement devraient aussi se caler sur les moyens en personnel en baisse constante.

Nous avons bien entendu appuyé ce point en indiquant que dans les choix à faire, il faudra aussi regarder où se trouvent les vraies plus-values de l'agence dans les politiques à conduire.

Les suites ...

Prochaine commission programme en mai.

Nous restons à votre écoute pour tout commentaire ou toute réaction

Vos représentants



Sylvain IRRMANN et Patrick SAINT-LEGER